

DROIT DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Actualités du droit de l'urbanisme : Pratique notariale et actualités

Formation de mise à jour en droit de l'urbanisme pour comprendre l'incontournable ZAN et maîtriser les apports des récentes réformes et des dernières jurisprudences : contenu susceptible d'être modifié en fonction de l'actualité.

OBJECTIFS

- Appréhender le nouveau dispositif ZAN
- Faire le point sur les nouveautés législatives et jurisprudentielles
- Sécuriser les ventes au regard des évolutions du droit de l'urbanisme

PÉDAGOGIE

Claire-Lise COUPINOT et Christine WIELS
Juristes consultantes et Animatrices de formation du CRIDON LYON

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des principes
- Description et analyse des nouveaux textes
- Commentaires des jurisprudences récentes
- Série d'exemples concrets
- Support visuel

PROGRAMME

Matin | 9H00 à 12H30

À l'ère du ZAN... et des lois des 26 novembre 2025 et 16 juin 2025, de simplification de simplification du droit de l'urbanisme et du logement et pour faciliter la transformation des bureaux et autres bâtiments en logement.

Préambule : présentation du dispositif Zéro artificialisation nette et de la nécessité de produire du logement.

I. URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Evolution des documents d'urbanisme et des outils de gestion de l'étalement urbain comme vecteur de production de logements :

Et notamment :

- Modification du régime de modification des documents d'urbanisme (PLU...), création d'un document unique
- Introduction de nouvelles dérogations pour construire ou changer les destinations dans le PLU...

Après-midi | 13H30 à 17H00

II. URBANISME OPÉRATIONNEL

- Les autorisations d'urbanisme : délais, modificatif (cristallisation des règles d'urbanisme)...
- Le contentieux : modification des délais d'introduction et effets du recours gracieux, assouplissement du régime des travaux sur constructions existantes, renforcement des pouvoirs du maire dans le cadre de l'action de l'article L. 481-I CU...
- Les changements de destination

III. AMÉNAGEMENTS

- Le lotissement : permis d'aménager multisites, allègement des majorités de l'article L. 442-10 CU, nouveau régime de commercialisation par tranche
- Création d'un nouvel outil (OTU)
- L'urbanisme commercial

NIVEAU DE DIFFICULTÉ : ●●●

DURÉE : 7 heures de formation

PUBLIC CONCERNÉ : notaires, Clercs, collaborateurs

PRÉREQUIS : Connaissances de bases en droit de l'urbanisme

MOYENS TECHNIQUES : Cours dispensé en présentiel avec vidéoprojecteur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques et mises en situation selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Accompagné le plus souvent d'un support numérique.

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription sur :

<https://formation.adnov.fr/>.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 16 mai 2026.

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée à l'issue de votre inscription accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

La convocation à la formation vous sera adressée 3 semaines environ avant le début de la formation avec les informations pratiques pour suivre votre formation.

Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.